

Précisions pour l'alpelisib (BYL719) en ATU nominative dans le PROS dans le contexte de l'épidémie actuelle de COVID-19

Les informations disponibles auprès de Novartis sont qu'il n'existe à ce jour aucune donnée disponible sur l'incidence ou la gravité du COVID-19 chez les patients sous alpelisib. L'avis de l'ANSM a été sollicité ; il est en attente.

Par conséquent, l'attitude du centre MAGEC-Mosaïques est actuellement la suivante :

- 1) Pour les **patients PROS vierges de traitement** : pas d'instauration du traitement par alpelisib en ATU tant que les mesures de restriction des déplacements ne sont pas levées, compte tenu de la fréquence (hebdomadaire) des consultations initiales de surveillance, difficilement compatible avec les mesures de restriction édictées hier.
- 2) Pour les **patients PROS déjà sous traitement par alpelisib en ATU** : contact téléphonique / téléconsultation systématique (anamnèse et informations). En l'absence de manifestations : maintien du traitement par alpelisib si l'état clinique le justifie. En cas de manifestations respiratoires ou de fièvre, arrêt du traitement par alpelisib par précaution, en l'absence de nécessité vitale ou fonctionnelle majeure de ce traitement.

[Lire l'arbre décisionnel](#) ci-dessous.

Le site MAGEC-Mosaïques est à la disposition de tous les prescripteurs pour évaluer la situation au cas par cas et les conseiller par e-mail : magec@chu-dijon.fr ou le site MAGEC-Necker : rdv.urgencedermatonecker@aphp.fr.

Epidémie de COVID-19 : conduite à tenir pour l'alpelisib en ATU nominative dans le PROS

CRM MR MAGEC-Mosaïques - 17/03/2020 (magec@chu-dijon.fr)

Il n'existe à ce jour aucune donnée disponible sur l'incidence ou la gravité du COVID-19 chez les patients sous alpelisib

